

Objet	Classes olympiques
	CAHIER DES CHARGES

LE CONTEXTE ET LA PROBLEMATIQUE (POURQUOI):

C'est au regard des deux premiers principes fondamentaux de la charte olympique et de l'article 2 de ses statuts que le CNOSF a souhaité se positionner comme contributeur d'une démarche éducative globale à travers l'approche suivante : mobiliser le sport comme média de culture générale et l'Olympisme comme vecteur d'éducation.

En signant une convention avec le Ministère de l'Education Nationale le 25 mai 2010, le CNOSF a souhaité faciliter la collaboration entre le mouvement sportif et le monde de l'éducation. Ainsi, la mise en œuvre du Programme d'Education à la Culture Sportive et Olympique (PECSO) au travers trois types d'opérations territoriales (Camp olympique de la jeunesse, Classes olympiques et Journée Olympiques) vise à renforcer l'implication du mouvement sportif et du CNOSF dans les programmes éducatifs.

La sensibilisation à l'Olympisme et ses valeurs, la rencontre de sportifs, la découverte de pratiques innovantes ou peu répandues et l'organisation d'une rencontre sportive sont autant d'éléments souvent mobilisés par les enseignants. L'accompagnement par le mouvement olympique territorial de ces initiatives peut ainsi contribuer à accroître la qualité des projets de classe.

Dans ce cadre, les Classes olympiques visent à favoriser le développement de projets éducatifs interdisciplinaires.

LES OBJECTIFS (POUR QUOI):

- Mobiliser l'Olympisme comme vecteur d'éducation.
- Diffuser ses valeurs auprès des plus jeunes.
- Sensibiliser les jeunes à la pratique du sport et à ses bienfaits.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, le concept Classes Olympiques revêt également les objectifs opérationnels suivants :

- Créer les conditions d'une découverte de l'Olympisme au travers d'un projet de classe aboutissant à la réalisation de temps forts sportifs et culturels au sein des établissements scolaires ou a proximité.
- Favoriser les relations interdisciplinaires dans l'enseignement.
- Valoriser la liaison entre écoles, collèges, lycées, clubs sportifs, collectivités territoriales et mouvement olympique.
- Impulser une dynamique entre les classes au sein des établissements scolaires.

LE PROJET (QUOI):

Le projet repose sur 2 fondements :

Un projet de classe :

Mobilisation des apports pédagogiques de l'Olympisme dans le cadre scolaire de manière pluridisciplinaire, initiation sportive et appréhension des valeurs universelles du sport et de l'Olympisme au sein d'un projet de classe formulé par l'enseignant.

Un ou plusieurs temps forts :

Programmation d'un ou plusieurs temps forts artistiques, culturels et sportifs dans l'établissement au cours du deuxième semestre de l'année scolaire.

A noter:

- Ces temps forts peuvent être exploités pour favoriser la liaison CM2 6ème, ou collègelycée, avec des échanges en amont dans les établissements partenaires du projet.
- Les projets de classe peuvent converger vers un temps fort territorial porté par le CROS, CDOS ou CTOS (Concours, manifestation sportive, rencontre culturelle,...).

LES ACTEURS (PAR QUI):

Coordination territoriale:

- Mouvement Olympique : apport d'outils éducatifs, pilotage territorial et valorisation des projets.
- Le Conseil général
- L'Inspection académique
- Les comités départementaux UNSS, USEP et UGSEL.
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Coordination de chaque classe olympique :

- Equipe pédagogique de l'établissement scolaire : conception et pilotage du projet.
- Municipalité : valorisation du projet, éventuel soutien matériel et financier.
- Clubs sportifs locaux : accompagnement des enseignants et proposition d'activités sportives.

Aucun partenaire privé ne peut être associé à la communication sur les Classes Olympiques.

LE PUBLIC CIBLE (POUR QUI):

Cible prioritaire : classes de l'école primaire ou de collège.

Cible secondaire : classes de lycées.

LA MISE EN OEUVRE (COMMENT):

Projet de classe :

Durée : Tout au long de l'année

Type d'activités : Les élèves découvrent l'Olympisme et la culture sportive au sein d'un projet de classe en lien avec le programme scolaire. Exemples :

- Initiation à des pratiques sportives innovantes, peu répandues, handisport, ou de pleine nature par les clubs sportifs locaux
- Défi-lecture.
- Création artistique.

Réalisation de temps forts :

Durée : Ponctuellement lors du 2^{ème} semestre de l'année scolaire.

Type d'opérations : les enfants réinvestissent leurs connaissances et exploitent leurs compétences en participant à des temps forts relatifs à l'Olympisme, dans leur établissement, ou à proximité :

- une intervention d'athlètes de haut niveau, d'olympiens
- une exposition,



- une conférence.
- un spectacle artistique,
- des minis Jeux Olympiques, avec cérémonies, disputés en équipe d'âge et de sexe mixte,
- etc

Une invitation peut être envoyée auprès des classes de l'établissement, et d'autres établissements scolaires à proximité afin de développer les liaisons $CM2 - 6^{\grave{e}me}$ et $3^{\grave{e}me} - 2^{nde}$.

LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Modalités de mise en œuvre :

Les activités pourront mobiliser différents acteurs :

- L'équipe pédagogique sur l'organisation logistique et pédagogique du projet,
- le CDOS, le CROS ou le CTOS pour les contenus sur l'histoire des JO, les valeurs et les symboles olympiques, les cérémonies et intervenants du monde sportif,
- les associations sportives et intervenants extérieurs pour les activités sportives,
- athlètes de haut-niveau pour échanges avec les enfants,
- d'autres experts concourant à l'animation des autres activités artistiques, culturelles et scientifiques.

Moyens:

- Mobilisation des ressources documentaires par le CDOS, CROS ou CTOS via téléchargement sur l'extranet du CNOSF: http://extranet.franceolympique.com (rubrique thématiques/culture et éducation/textes de références – ressources)
- Transmission du classeur « L'Olympisme au service des jeunes » (cycle 3 du 1^{er} degré) et d'un visuel de communication par le CNOSF.
- Collaboration éventuelle en ressources humaines et moyens matériels des comités sportifs.
- Participation financière et matérielle éventuelle des collectivités territoriales.

Plusieurs événements internationaux multisports sont organisés en 2013. Des éléments complémentaires pourront être transmis pour alimenter les projets.

LA PROCEDURE DE VALORISATION

Calendrier

- Avril 2012: Appel à projets. Transmission du cahier des charges, des fiches projets vierges (une pour les écoles primaires, une autres pour les collèges et lycées) et de la présentation du classeur « L'Olympisme au service des jeunes ».
- **26 octobre 2012 :** date limite de l'envoi au CNOSF des fiches projets classes olympiques (une fiche par établissement scolaire).
- Année scolaire 2012-2013 : Mise en œuvre des projets de classe accompagnés par le mouvement olympique.
- Juillet 2013 : Transmission d'un rapport annuel en juillet 2013 (avec photos ou vidéos libérées des droits d'image).

Modalités de valorisation

Site Internet du CNOSF.

Conditions préalables à la valorisation de la manifestation :

- Faire signer des autorisations de libération de droits à l'image aux parents des enfants et aux adultes afin de pouvoir valoriser les temps forts avec des photos ou des vidéos a posteriori.

Les fiches projets des établissements scolaires sont à retourner avant le 26/10/2012

par messagerie électronique à : <u>cultureeducation@cnosf.org</u>

